



Catherine Miller, Alexandrine Barontini, Marie-Aimée Germanos, Jairo Guerrero and Christophe Pereira (dir.)

**Studies on Arabic Dialectology and Sociolinguistics**  
Proceedings of the 12th International Conference of AIDA held in  
Marseille from May 30th to June 2nd 2017

Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans

---

## Éléments lexicaux hébreux ou pseudo-hébreux dans le parler judéo-arabe de Fès des années 40. Emplois contextuels, dérivations sémantiques, adaptations phonologiques

Jonas Sibony

---

DOI : 10.4000/books.iremam.4069

Éditeur : Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans

Lieu d'édition : Aix-en-Provence

Année d'édition : 2019

Date de mise en ligne : 24 janvier 2019

Collection : Livres de l'IREMAM

ISBN électronique : 9791036533891



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

SIBONY, Jonas. *Éléments lexicaux hébreux ou pseudo-hébreux dans le parler judéo-arabe de Fès des années 40. Emplois contextuels, dérivations sémantiques, adaptations phonologiques* In : *Studies on Arabic Dialectology and Sociolinguistics : Proceedings of the 12th International Conference of AIDA held in Marseille from May 30th to June 2nd 2017* [en ligne]. Aix-en-Provence : Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans, 2019 (généré le 12 janvier 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/iremam/4069>>. ISBN : 9791036533891. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.iremam.4069>.

---

Ce document a été généré automatiquement le 12 janvier 2021.

---

# Éléments lexicaux hébreux ou pseudo-hébreux dans le parler judéo-arabe de Fès des années 40. Emplois contextuels, dérivations sémantiques, adaptations phonologiques

Jonas Sibony

---

Les parlers judéo-arabes sont les pendants communautaires juifs des parlers arabes. A Fès au Maroc, le judéo-arabe est une déclinaison de l'arabe fassi dont la culture spécifique et le mode de vie des locuteurs engage un renvoi vers la culture juive et se réfère constamment aux corpus de références de celle-ci (Bible hébraïque, Talmud etc.). C'est par là qu'un certain nombre de mots hébreux et araméens s'immiscent dans la langue de tous les jours. Ces apports apparaissent d'abord à l'écrit, puis dans le parler des lettrés ; la plupart d'entre eux ne sort jamais de ce cadre. Pourtant, une infime partie de ces mots, hébreux ou pseudo-hébreux<sup>1</sup>, s'intègre dans le parler courant des hommes comme des femmes du quartier juif. Coupés de leur étymologie, ces mots sont utilisés par les locuteurs juifs arabophones qui ne savent pas toujours qu'ils ne sont pas d'origine arabe ou berbère. Puisqu'ils évoluent indépendamment de leur corpus d'origine, à l'intérieur d'un système linguistique d'adoption, leur emploi se contextualise et leur sens se modifie. La réalisation de ces mots est remodelée par les conditions phonétiques et phonologiques du vieil arabe de Fès. Des néologismes arabes se forment alors sur des racines hébraïques. Ces termes n'ont le plus souvent jamais été utilisés dans ces sens ou sous ces formes en hébreu et puisqu'ils sont ici totalement intégrés à l'arabe dialectal, ils sont à considérer comme des mots arabes, quelle que soit leur étymologie.

La question de ces hébraïsmes et de leur place dans l'arabe dialectal des communautés juives a déjà fait l'objet d'une abondante littérature. Les principaux auteurs s'y étant attaqués sont : d'abord M. Cohen, puis le français L. Brunot, l'américain W. Leslau, les maghrébins E. Malka, D. Cohen, L. Saada et H. Zafrani et plus récemment M. Bar-Asher, J. Chétrit, Y. Henschke et J. Tedghi. Ce dernier rappelle dans son excellente synthèse publiée en 2003, les chiffres donnés par D. Cohen au sujet du judéo-tunisien des années 1950<sup>2</sup> : la part du lexique arabe est de 79 %, celle des emprunts aux langues romanes de 15 %<sup>3</sup>, les hébraïsmes représentent 4,4% des mots et 1,6% sont d'origines diverses. La proportion de termes hébreux dans la langue est relativement faible et de surcroît, ces chiffres ne prennent pas en compte les fréquences d'emploi. En intégrant ce critère, les hébraïsmes ne concernent plus que 2,1% des mots employés pour les textes à connotations religieuses et seulement 0,6 % pour les conversations courantes (Tedghi 2003 : 169).

Dans la même étude, J. Tedghi mentionne cette fois M. Cohen au sujet du parler arabe des Juifs d'Alger. Selon lui : « les emprunts sont purement lexicaux, ils concernent surtout la vie religieuse et culturelle et à ce titre, ils sont plus caractéristiques du langage des hommes que de celui des femmes ». Il dénombre néanmoins une trentaine de termes passés dans l'usage commun et deux termes seulement considérés comme « fonctionnels ».

La situation à Fès dans les années 40 est similaire à celles de Tunis et Alger. La proportion des hébraïsmes est faible et il est manifeste qu'ils sont plus nombreux à l'écrit, dans les productions des érudits. C'est à partir des textes religieux, parfois en passant par ces productions, que ces mots arrivent dans le langage courant. Il n'y a pas d'autre source d'hébraïsmes.

Si le locuteur juif a pu ressentir le besoin d'emprunter du lexique à l'hébreu, c'est d'abord pour nommer ce qui n'existe pas en langue arabe ; ce qui est relatif au culte, à la culture et à la vie juive. Toutefois, une inspection plus systématique de ces termes laisse apparaître que certains d'entre eux ne répondent pas à ces critères. Il arrive qu'ils aient de très bons équivalents en arabe. Il peut alors s'agir d'adjectifs courants, de substantifs ou de formules de politesses etc. Ils sont cependant eux aussi issus du monde de l'écrit, qui peut toutefois s'élargir à d'autres formats de littérature : contes, poésies ...

L'objectif de cet article est de reprendre ces données déjà anciennes (Bruno & Malka 1939 et 1940 ; M. Cohen 1912 ; D. Cohen 1964, 1975 & 1981 ; Leslau 1945 ; Bar Asher 1992, Levy 1990 & 1994 ; Tedghi 1995), de compiler les analyses linguistiques et surtout de tenter de les approfondir.

La liste qui suit est non exhaustive. Les termes mentionnés ci-dessous renvoient à des cas divers, qui ont cependant en commun le fait de s'inspirer du lexique hébreu. Les emprunts sont courants, mais ils connaissent le plus souvent des évolutions phonétiques, morphologiques et sémantiques les rendant méconnaissables.

## 1. Emprunts lexicaux simples

Le premier cas est celui des emprunts lexicaux simples, ne connaissant pas d'évolution contextuelle particulière :

- *bəḵōr*, « fils aîné », בְּכוֹר

Il est réalisé *bəḵōr*<sup>4</sup>, avec une légère teinte de la voyelle initiale et une emphase du /r/. Ces particularités phonétiques sont propres à l'arabe dialectal marocain<sup>5</sup>. Le mot a le même sens en judéo-arabe qu'en hébreu et est utilisé le plus souvent au singulier. Son emploi est courant mais son pluriel *bəḵōrōt* (< héb. *bəḵōrōt*) n'est connu que des lettrés. Il n'existe pas d'innovation de pluriel spécifiquement dialectale comme c'est le cas pour d'autres exemples. Le terme prend l'article défini de l'arabe<sup>6</sup> : *l-bəḵōr*, « l'aîné ». L'étymologie hébraïque du terme est largement ignorée par les locuteurs.

- *ṣāra*, « peine, malheur », צָרָה

Réalisé *ṣāra*, il fait partie du langage courant et apparaît le plus souvent précédé de la préposition *fi* / *f* comme dans l'expression *howa f-ṣ-ṣāra*<sup>7</sup>, « il est dans la misère, dans une mauvaise situation ». Le pluriel *ṣarōt* > *ṣārōt* est rare et réservé aux lettrés. M. Bar-Asher (1992), mentionne le fait que le substantif hébreu *ṣarūt*, issu de la même racine hébraïque est utilisé à Tlemcen et Ain-Tmouchent dans l'expression *ṣarūt ddi iyyūb*, « les malheurs de Job ».

- *niḵṭār* נִפְטָר, « défunt ».

Réalisé *nifṭar*. C'est probablement le participe actif *niḵṭār*<sup>8</sup> qui est empruntée à l'hébreu plutôt que *niḵṭar* le verbe au passé, puisqu'il se retrouve en judéo-arabe avant tout sous une forme nominale (comme le participe hébreu) *l-nifṭār*, « le défunt ». Il est parfois noté נִפְטָר / נִפְטָר dans les textes en caractères hébreux, ce qui laisse supposer que son origine hébraïque n'est pas toujours ressentie, puisque la notation נ pour noter la voyelle /a/ est d'habitude réservée à la transcription des termes arabes. Les mots hébreux conservent habituellement leur orthographe hébraïque.

Le mot hébreu *niḵṭār* résulte du croisement de la racine √PṬR et du schème de la forme verbale *nif'al*, à préformante n-, qui équivaut à la forme VII de l'arabe *infa'ala*. L'emprunt nominal se re-verbalise en judéo-arabe et se comporte comme une racine quadrilitère √NFṬR, conjuguée à la première forme : *nftar* / *infṭar*. Bien que les systèmes de l'hébreu et de l'arabe (classique comme dialectal) soient proches et connaissent tous deux une forme verbale avec préfixe n-, la préformante n- n'est ici pas ressentie comme telle et ne produit donc pas l'effet sémantique attendu en grammaire hébraïque. Les locuteurs empruntent des mots figés et non le système grammatical qui le précède. Cette construction n'est pas non plus amalgamée à la forme arabe dialectale à préformante n- puisqu'aucun verbe à racine √PṬR / √FṬR ne lui correspond à une autre forme verbale. Pour illustrer l'emploi de ce verbe, W. Leslau (1945, 75) cite l'énoncé : *m-di l-bo ka-infṭar*, « si le père décède ».

## 2. Emprunts identifiés comme hébreux, comportant évolutions phonétiques et morphologiques

- *pāsūq*, pl. *pāsūqīm*. « verset », פָּסוּק, pl. פָּסוּקִים

Réalisés *pasō'*, pl. *psō'im*. Deux transformations sont à noter ; le passage de /u/ à /o/ et la réalisation /' / de /q/. Ces mutations sont précisément celles que connaissent les mots arabes dans le parler fassi de l'époque. Elles correspondent donc à des articulations spécifiques, un accent local, sans que l'origine hébraïque ou arabe du terme ne vienne influencer la prononciation.

Puisque ce sont les règles phonétiques et phonologiques du vieux parler arabe fassi qui s'imposent ici, certaines formes hébraïques doivent trouver des solutions pour s'adapter. C'est le cas des mots à consonne initiale /q/. La réalisation /'/ de ce phonème engage la réaffirmation d'une voyelle entre /'/ (C1) et C2, l'arabe dialectal ne permettant pas la suite 'CVC. Cette dernière diffère d'ailleurs parfois de la voyelle sémitique d'origine, ce qui implique qu'il s'agit d'un réflexe articulatoire et que le choix du timbre est arbitraire :

הַבּוּרָה -, *qəbūrâ*, « tombe ».

Réalisé 'ibōra. Le sens se réduit à « tombe d'un saint », ce qui illustre bien le cas du recours au mot hébreu. En effet, le mot générique pour « tombe » est utilisé en arabe dialectal : *qabr*, 'abr (d'ailleurs de même racine historique). L'équivalent hébreu vient nommer l'objet spécifique. Au niveau de la forme, la fricative /b/ passe à l'occlusive /b/ (comme pour la réalisation de n'importe quel mot hébreu dans la tradition marocaine), /ū/ passe à /ō/ et /r/ à /r̄/. La chute du /q/ quant à elle, entraîne une compensation vocalique ; /ə/ se précise en /i/.

- הַהִלָּה, *qəhillâ*, « communauté ».

Réalisé 'ihilla. Les évolutions formelles sont les mêmes que pour *qəbūrâ*. Le sens est inchangé mais appartient au vocabulaire des lettrés.

- שְׁבִיבָה, *qidūš*, « sanctification, bénédiction, bénédiction du vin, bénédiction spéciale à l'ouverture du shabbat ».

Réalisé 'eddōs, même sens. La voyelle /i/ penche vers /e/ et la chuintante /š/ devient sifflante /s/, ce qui est une caractéristique généralisée du parler arabe des Juifs de Fès, comme dans d'autres vieux parlers citadins du Maroc.

הַקִּפּוּר, *kappārâ*, « expiation<sup>9</sup>, pardon, sacrifice de Kippour »

Réalisé *kappāra* / *kappāra* / *kumpāra*, « sacrifice de Kippour, bouc émissaire, sacrifice ».

En plus de l'emphase sur le /r/, la troisième forme *kumpāra* présente une labialisation de la voyelle initiale, par assimilation, sous influence de la suite /pp/. Le premier /p/ quant à lui présente un cas de dissimilation et se nasalise en /m/. Le mot est présent dans un certain nombre d'expressions typiques qui renvoient d'abord à l'imaginaire de la fête de *yōm kippūr* : *nəmsī kappāra* / *kumpāra* 'lik, « pour toi, je pourrais me sacrifier, être ton sacrifice expiatoire du Kippour », énoncé typique d'une mère ou d'une grand-mère à l'attention de sa progéniture. C'est probablement à travers cet emploi, que le mot est réutilisé aujourd'hui en hébreu israélien ; d'abord par les enfants d'immigrés d'Afrique du Nord, puis par tous les locuteurs, dans le sens de « chérie » ou « bravo » : *kapara*, « chérie », *kapara alexa*, « bravo à toi ».

הַבְּדָלָה, *habdālâ*, « séparation ».

Réalisé *bdala* / *bdāla*. Le sens du mot est maintenu, il désigne le rite de sacralisation du samedi, une prière qui exprime la séparation du *qōdeš* et du *hōl*, c'est-à-dire du « sacré » et du « profane », du shabbat et des jours de la semaine. Bien que clairement identifié comme hébreu, c'est au niveau morphologique qu'il est mal interprété. Le préfixe *ha-*, élément des schèmes de noms *hafālâ*, dérivés de la forme verbale *hif'il*, est pris pour l'article défini *ha-*. Le locuteur lui substitue alors par réflexe l'article arabe quand le mot est défini : *l-bdala*, sans toutefois que confusion soit faite avec son cousin lexical de racine √BDL (*bdāla*, « période de mue des oiseaux »). L'hébreu *hāp̄tārâ*, « séparation » (désignation de l'extrait hebdomadaire des livres des prophètes récité le samedi), construit sur le même schème, connaît le même emploi et devient dans le parler arabe *l-ftāra* (Leslau 1945 : 68 et Brunot & Malka 1940 : 8, 98).

### 3. Mots fonctionnels<sup>10</sup>

Les mots qui suivent ont pour spécificité de sortir de la logique du simple emprunt lexical. Très probablement issus de la langue écrite, ils se sont installés dans la langue parlée, et peuvent jouer un rôle réel dans l'organisation des éléments de la phrase. Simon Levy atténue quelque peu l'aspect « fonctionnel » en les nommant « chevilles de langage » (Levy 2013 : 51) ; en tant qu'éléments utilisés pour assister la jonction entre propositions mais sans être complètement intégrés au système général.

אִפִּילּוּ, « même si ».

Réalisé *'afillo* / *'afallo*, avec réduction courante de la voyelle /i/ vers /ə/ et amalgame habituel /u/ - /o/. Il est très courant et s'emploie dans son sens hébreu : « même si », « au moins ». Marcel Cohen le mentionne également chez les Juifs d'Alger. D'après Brunot et Malka (1940 : 3), son étymologie est oubliée par les locuteurs, ce qui est un signe de son intégration dans la langue parlée.

אִבְדָּדִי ou אִבְדָּדִי waddā'ī / bə-waddā'ī, « bien-sûr »<sup>11</sup>.

Réalisé *badday*, le sens n'a pas bougé. L'origine du /b/ initial est incertaine. Il peut être le fruit d'une assimilation /b/ + /w/ > /bb/ > /b/, donc à partir de la forme hébraïque avec préposition *bə-waddā'ī*. Mais il est aussi potentiellement le résultat d'une mauvaise analyse du /w/ initial de la formule sans préposition *waddā'ī*. Il aurait ainsi été interprété comme la variante allophonique de /b/, non respectée dans les traditions marocaines de prononciation de l'hébreu et donc corrigé à tort : *waddā'ī* > *badday*.

אִדְדָּרַבָּא, « au contraire »<sup>12</sup>.

Réalisé *had rabba*, parfois *draba* (également mentionné par Marcel Cohen pour Alger). Il conserve son sens « au contraire », « d'autant plus ». La réalisation *had rabba* laisse entendre que les locuteurs l'identifient comme arabe et constitué des éléments *had*, le démonstratif arabe dialectal et *rabba*, dont la forme fait peut-être écho à *robbāma*, « peut-être bien que ».

Simon Levy (2013 : 51) mentionne également les emplois de *kbar*, « déjà » (< héb. כָּבָר, *kəbār*, « déjà ») et de l'araméen *bine-bine*, « entre temps ».

Comme contre modèle de ces cas « fonctionnels », apparaît l'expression hébraïque utilisée pour accueillir un invité : אֲבָרַךְ הַבָּנִים, *bārūk ha(b)-bā'()*, littéralement « béni (soit) le venant ». En hébreu, la formule se décline. Mais la construction de l'énoncé est ici soit mal comprise, soit le fait de l'accorder en hébreu serait insuffisamment évocateur et explicite dans un environnement arabophone ; elle finit donc par s'accorder selon d'autres règles, internes, avec ajout d'une préposition arabe. Alors que l'hébreu propose une forme féminine *bərūkā ha(b)-bā'ā* (« bénie soit la venante »), ainsi que des formes au pluriel, l'expression dans son emploi au Maroc fige la forme initialement empruntée et n'accorde que la particule arabe : *bāruḥ habbā bik*, *bāruḥ habbā biki*, *bāruḥ habbā bikum*.

Cet exemple montre bien que c'est la préposition arabe et ses flexions qui font sens pour les locuteurs. Un concept est emprunté figé et ne s'intègre qu'en façade à la langue d'accueil, ayant nécessairement recours à un élément local pour s'imbriquer dans les rouages du parler.

## 4. Evolutions sémantiques pour mots identifiés comme hébreux

חָמֵץ, *ḥāmēš*, « produit fermenté, nom hébreu du pain levé, proscrit lors de la fête de Pessah »<sup>13</sup>.

Réalisé *ḥāmēš*, il conserve son sens hébreu, comme dans l'énoncé : *f-pisāh, ḥrām naklō l-ḥābz u kall ma howa ḥāmēš*<sup>14</sup>, « pendant la fête de Pessah, il nous interdit de manger du pain et tout ce qui est (ce qui contient du) *ḥāmēš* ». Le mot connaît également un élargissement de sens ; employé comme un adjectif, il devient symboliquement le prototype de l'interdit, de l'illicite d'après la loi mosaïque, ce qui en fait dans l'usage un synonyme de *ḥārām / ḥrām*. A. de Prémare illustre cet emploi par l'énoncé *ḥāmēš 'lēya nāšrāb aš-šrāb*, « il m'est interdit (péché, «*ḥāmēš*») de boire du vin ». L'élargissement sémantique fait passer « produit fermenté » à « pain interdit » (déjà en hébreu) puis en judéo-arabe « interdit, illicite, péché », il va même se re-substantiver dans le sens de « lieu interdit » voire « quarantaine » : *'āmlō 'lēh ḥāmēš* (de Prémare 2003, tome 3 : 226) : « ils l'ont mis en quarantaine (ils lui ont fait *ḥāmēš*) ».

רַבִּי, *rabbī*, « rabbin ».

Réalisé *rabbī / rabbi / rabi*, a le sens de « rabbin » (en hébreu : « mon maître »). Le mot a la même étymologie que l'arabe رَّبِّ. Justement, dans un souci de distinction entre les deux, l'accent est mis sur l'emphase du second : *rabbī / rabbi* pour le « rabbin » et *raḥḥi* pour « (mon) Dieu ». Toutefois, à ce sujet Leslau (1945 : 67) manifeste une certaine retenue et ne parle que de *probable distinction* phonologique. A Fès, l'emprunt hébreu a également le sens de « maître d'école talmudique » ou « lettré qui exerce une fonction religieuse ou publique ». D'après Brunot et Malka, l'étymologie « mon seigneur » n'est plus ressentie, ce qui permet un emploi plus large de la formule, qui peut désormais venir introduire les patronymes de notaires, sacrificateurs, professeurs et juges (Brunot & Malka 1940 : 49)<sup>15</sup>.

מְעָרָה, *me'ārā*, « grotte, caverne ».

Réalisé *me'ārā / mi'ārā*, il a le sens de « cimetière ». Au niveau étymologique, il est à rapprocher de l'arabe *mağāra*, « grotte ». Non seulement le sens s'est contextualisé, en témoignant manifestement de vieilles pratiques troglodytes, mais son emploi connaît aussi une nuance selon l'appartenance communautaire du locuteur. Pour le locuteur juif, le terme a le sens de « cimetière » et peut par exemple désigner le cimetière musulman ; *l-me'ārā d-l-msalmīn*, alors qu'à la Médina, il renvoie uniquement au cimetière juif (Brunot & Malka 1940 : 129).

## 5. Créations de verbes

Le cas des verbes est lui aussi particulier puisque par définition, pour s'employer, un verbe doit pouvoir se conjuguer, et donc avoir pleinement intégré le système d'accueil. L'arabe marocain a tendance à adapter des verbes qu'il emprunte à la seconde forme *f'āl*, mais quand il prend des verbes de première forme hébraïque, ils restent, le plus souvent, à la première forme dialectale *f'āl* :

דָּרַשׁ, *dāraš*, « prêcher »<sup>16</sup>.

Réalisé *draš / dars*, il conserve son sens. La réalisation en sifflante /š/ > /s/ est attendue.



## 6. Hypercorrection

Pour terminer, il faut noter un cas particulier d'hypercorrection autour du mot sémitique « chien » (<kalb\*). Une confusion s'est formée à partir de plusieurs éléments grammaticaux réels. En hébreu, sa forme est *keleb* et son pluriel *kalābīm*<sup>20</sup>, pluriel régulier des mots de forme CeCeC dits « ségolés », qui maintiennent une trace de pluriel interne, bien présent en arabe, comme dans le même mot *kalb* / *kilāb* et en darija *kālb* / *klāb*. Face à ces différentes formes et à la conscience du fait que l'hébreu /k/ connaît une variante allophonique spirante /ḳ/, les locuteurs ont créé une forme hybride pseudo-hébraïque *ḥalāb* (*kālāb*), qui ne connaît toutefois pas de pluriel et ne se trouve que dans l'expression *f-ḥāl l-ḥalāb*, « comme un chien » (Brunot & Malka 1940 : 43 et Leslau 1945 : 76).

## Conclusion

Comme le rappelle J. Tedghi (2003) ; depuis le début des années 80, la recherche sur la composante hébraïque du judéo-arabe s'est accélérée. Ces avancées ont pu démontrer que le lexique hébreu est, surtout dans la littérature écrite, bien plus large que celui consacré au culte et à la culture juive, même si le nombre de ces éléments ayant couramment intégré le langage courant, reste limité. De plus, s'il est désormais reconnu qu'ils ne nomment pas toujours directement des faits du monde juif (religion, quartier juif, imaginaire juif ...), ils y sont malgré tout forcément connectés au départ, puisque les seules sources d'apports lexicaux hébreux ou araméens viennent du corpus de textes étudiés dans le cadre de la vie juive. Ces emprunts lexicaux apparaissent dans des contextes spécifiques mais ne manquent pas d'évoluer localement et librement, que ce soit sémantiquement ou formellement, en se remodelant selon le moule articulatoire du parler arabe dans lequel ils s'insèrent. Ces deux aspects, d'évolution de sens et de forme les font sortir de leur cadre d'origine, jusqu'à les rendre méconnaissables.

W. Leslau (1945 : 71-76) organise les catégories sémantiques représentées comme il suit : une majorité de termes relatifs au religieux, les noms des mois et des vacances (issus du calendrier religieux), l'organisation de la vie du quartier juif, les formules / énoncés religieux, l'éducation, la vie sociale, les institutions, la vie familiale et la vie affective. Il note aussi une série d'adjectifs qualificatifs tels que « fameux, fort, parfait », des insultes et malédictions et enfin, des « varia » comme *ḥatīma*, « signature ». En fait, un tel mot devrait intégrer la catégorie des « énoncés religieux » puisqu'il est très certainement emprunté à l'expression hébraïque prononcée autour du Yom Kippour : *gamar ḥātīma ṭōbā*<sup>21</sup>.

Finalement, ce qui rassemble tous ces termes est qu'ils renvoient, ou qu'ils ont renvoyé dans le passé, aux corpus textuels de référence du judaïsme, ou à la vie juive, le plus souvent face à la nécessité de désigner des choses précises, objets ou concepts, n'ayant pas d'équivalents en langue arabe. Pour les termes ayant un parfait équivalent, comme pour le cas de certains adjectifs, les mots arabes et hébreux sont employés alternativement.

Certains mots hébreux sont connus de tous les locuteurs, comme *ḥākām* (« sage »), *bākōr* (« aîné »), *bārākā* (« bénédiction ») ; ils appartiennent au registre du religieux ou de la famille, donc aussi de l'intime. Mais pour le cas de *muṭlā'*, « parfait » (réalisé *moflī*),

*gāmūr*, « complet » (réalisé *gamōr*) ou encore *baṭūlā*, « femme en âge de se marier » (réalisé *biṭōla*), W. Leslau (1945 : 71) rappelle qu'ils ont des équivalents arabes dialectaux usités : *moflī* = *mazyān*, *gamōr* = *kbīr* et *biṭōla* = '*āta*' (*'ātāq*). Ces mots sont également pris, au départ, du contexte religieux mais ils s'en écartent avec le temps et l'usage, laissant libre court à l'évolution sémantique et formelle, se propageant chez les non lettrés, les femmes et les enfants, et même pour de rares termes, chez les locuteurs musulmans.

## BIBLIOGRAPHIE

- Bar-Asher, Moshé. 1978. « Les éléments hébreux dans le judéo-arabe marocain », dans *Ləšōnēnū*, 48-49, 163-189 [en hébreu].
- Bar-Asher, Moshé. 1992. *La composante hébraïque du judéo-arabe algérien, communautés de Tlemcen et de Ain-Temouchent*, Jérusalem, Magnes Press.
- Brunot, Louis & Malka, Elie. 1939. *Textes judéo-arabes de Fès*, Rabat, Ecole du Livre.
- Brunot, Louis & Malka, Elie. 1940. *Glossaire judéo-arabe de Fès*, Rabat, Ecole du Livre.
- Cohen, Marcel. 1912. *Le parler arabe des Juifs d'Alger*, Paris.
- Cohen, David. 1964. *Le parler arabe des Juifs de Tunis - Textes et documents linguistiques et ethnographiques I*, Paris-La Haye.
- Cohen, David. 1975. *Le parler arabe des Juifs de Tunis II : étude linguistique*, Paris-La Haye.
- Cohen, David. 1981. « Remarques historiques et sociolinguistiques sur les parlers arabes des Juifs maghrébins », *International Journal of the Sociology of Language*, 30, 91-105.
- Henschke, Yehudit. 2007. *Langue hébraïque dans un parler arabe, le lexique hébreu dans l'arabe parlé des Juifs de Tunisie*, Jerusalem, Institut Bialik [en hébreu].
- Klein, Ernest. 1987. *A Comprehensive Etymological Dictionary of the Hebrew Language for Readers of English*, Foreword by Haïm Rabin, Carta Jerusalem, Haifa, The University of Haifa.
- Leslau, Wolf. 1945. « Hebrew elements in the Judeo-Arabic dialect of Fez », *The Jewish Quarterly Review*, 36, 61-78.
- Levy, Simon. 1990. *Parlers arabes des Juifs du Maroc : particularités et emprunts (histoire sociolinguistique et géographie dialectale)*, thèse de doctorat d'Etat, Paris, Université-Paris VIII.
- Levy, Simon. 1994. « De quelques hébraïsmes en arabe marocain et de leurs voies de passage », *Approches linguistiques : universaux et paramètres*, Hommage au professeur Driss Seghrouchni, Rabat, Université Mohammed V, Publications de la faculté des lettres et des sciences humaines, 35-43.
- Levy, Simon. 2013. « Les parlers arabes des Juifs du Maroc », *Langage et société* 2013/1, n°143, p. 41-51.
- de-Prémare, Alfred Louis. 1999. *Dictionnaire arabe-français*, Langue et culture marocaine, 12 tomes, Paris, L'Harmattan.

Tedghi, Joseph. 1995. « Les interférences de l'hébreu dans les langues judéo-arabes d'Orient et d'Occident musulmans », Tedghi, Joseph (éd), *Les interférences de l'hébreu dans les langues juives*, Paris, Publications du centre de documentation et de recherches Etudes hébraïques et juives modernes et contemporaines, 41-66.

Tedghi, Joseph. 2003. " Evolution des recherches sur la composante hébraïque dans les parlers judéo-arabes maghrébins modernes ", Alvarez-Péreyre, Frank & Baumgarten, Jean (eds.), *Linguistique des langues juives et linguistique générale*, Paris, CNRS Editions, 157-190.

## NOTES

1. La mention « pseudo » recouvre ici plusieurs choses : des mots araméens, grecs ou arabes sont parfois identifiés à tort comme hébreux par les locuteurs quand d'autres, réellement hébreux, sont utilisés de façon inédites dans le dialecte arabe, ils sont en ce sens à considérer comme (judéo-)arabes.

2. Les chiffres mentionnés sont donnés dans Tedghi 2003 : 169 et renvoient à une publication de David Cohen n'ayant pas vu le jour à l'époque de l'article, mais que J. Tedghi a pu consulter.

3. Les emprunts aux langues romanes ne sont pas spécifiques aux parlers juifs.

4. Les translitérations en caractère latin de l'hébreu et de l'arabe résultent de traditions distinctes prenant en compte les particularités étymologiques et phonologiques de chaque langue. Pour l'exemple *bəḵōr* / *bəḥōr*, il n'y a pas de différence de réalisation entre /*k*/ hébreu et /*ħ*/ arabe ; ils renvoient tous deux à une réalisation [x]. Cependant, pour l'hébreu, il s'agit d'une variante allophonique du phonème /*k*/. En arabe, une telle variante allophonique du phonème /*k*/ n'existe pas, et le son [x] ne peut être que la réalisation du phonème /*ħ*/ noté par le graphème *ح*.

Dans leur étude de 1940, Malka et Bruno notent logiquement ce terme en graphie arabe : *بخور*. Selon les normes de translitération de l'arabe maghrébin, le graphème *ح* se transcrit se transcrit *ħ* ou *x*. Si c'est bien le seul moyen de noter précisément la réalisation de ce terme pour le dialecte marocain, ce choix orthographique mène à une confusion étymologique ; la racine hébraïque est *VBKR* alors que la notation en caractères arabes, comme sa transcription en caractères latins, peut faire croire à une racine *VBħR*.

5. Il apparaît aussi chez les communautés de l'Ouest algérien sous la forme *biħūr*.

6. La majorité des mots hébreux intégrés à l'arabe dialectal des communautés juives s'intègrent parfaitement dans la langue d'accueil et se comportent par la suite comme n'importe quel mot arabe. En ce sens, les noms communs prennent l'article arabe. Les emprunts de mots « fonctionnels » sont très rares puisqu'ils impliqueraient une véritable rencontre et imbrication de deux systèmes linguistiques dont la source ne pourrait être qu'un parfait bilinguisme, ce qui n'est pas le cas ici. Les locuteurs sont des arabophones de culture juive ; ils parlent arabe et étudient l'hébreu. Les seules occurrences dans lesquelles il est possible de voir apparaître l'article défini hébreu sont celles d'expressions figées empruntées dans leur intégralité et dans lesquelles l'article n'est pas en première position, comme par exemple les compléments de noms / états construits de type *nom article-nom*. C'est le cas de l'expression *ere hassim*, « religieux » (<héb. *yārē*<sup>(1)</sup> *ha(š)šēm* « craignant Dieu »), dont l'équivalent arabe est *ħāif ʿallāh*.

7. L'origine hébraïque du terme est également ignorée des locuteurs. Pour cette raison, son emploi s'est perpétué sous une forme figée dans le sociolecte hébreu des israéliens d'origine marocaine. Ils pensent qu'il existe un mot d'arabe dialectal *fšāra* signifiant « mauvaise posture ». Étant aujourd'hui majoritairement hébréophones monolingues, ils n'identifient pas la préposition *f-* de l'arabe dialectal et en font un nom en lui antéposant l'article défini hébreu : *ha-fsara*, la « mauvaise situation » et même *ha-fsara še-ba-fsara* « la pire des situations ». Ils

connaissent pourtant le mot *šāra*, « peine, soucis » en hébreu moderne qu'ils réalisent *tsara* (avec perte de l'emphase et affrication du /š/ > /ts/), sans savoir qu'il s'agit du même. Sa trajectoire dans le temps et l'espace est la suivante : hébreu ancien *šāra*, « peine, soucis » > judéo-arabe marocain *šāra*, « peine soucis », intégré dans une construction *f-š-šāra* (*f-l-šāra*), « dans une mauvaise situation », conscientisé comme arabe dialectal > ré-emprunté en hébreu moderne sous une forme figée et refondue dans l'hébreu israélien *fsara* « mauvaise situation ». Ce qui mène à une situation de doublon difficile à identifier comme telle : *fsara* / *tsara*.

8. Ce participe apparaît en hébreu à la période médiévale.

9. La racine hébraïco-araméenne √KPR, « cacher, pardonner, expier », est la même que la racine arabe √KFR, qui apparaît dans le terme *كافر*, *kāfir*, « incroyant » et même dans une forme identique au mot hébreu *כַּפָּרָה*, *kaffāra*, « expiation ».

10. Expression attribuée à David Cohen dans Tedghi 2003 : 169.

11. L'expression apparaît en hébreu postbiblique et suit les normes orthographiques de l'araméen (aleph final). Elle est probablement construite sur le verbe *wāḏā*, « confesser », dans le sens de « avec ma confession ».

12. Mot d'origine araméenne qui apparaît en hébreu à l'époque postbiblique. Il s'orthographie alternativement *רַבֵּי דָא*, *רַבֵּי דָא*, *רַבֵּי דָא* ou *רַבֵּי דָא*. Le mot araméen est constitué de trois éléments : 'a, « sur », *dā*, « lequel » et *rabbā*, « fort ».

13. Au niveau étymologique, le sens de la racine √ḤMṢ\* en sémitique ancien est « aigreur ». Le phonème archaïque /š/ passe à /s/ en akkadien, ougaritique et hébreu mais à /d/ en arabe (en passant par /d<sup>l</sup>/). Les réalisations de cette racine sont alors *emēš* en akkadien, « être aigre, acide », en ougaritique *ḥamš*, « vinaigre » en hébreu *ḥōmeš*, « vinaigre » et *ḥāmēš* « pâte levée (celle qui est aigre, dont le goût est amer) » et en arabe, la racine est √ḤMD et non √ḤMṢ (racine des « pois chiches »). Le mot arabe cousin du *ḥāmēš* hébreu est *ḥāmiḍ*, « aigre » (et non *ḥammoš*, « pois chiche », d'ailleurs réalisé *himš* ou *hemš* dans le parler juif). En arabe ancien *ḥamiḍ'a*, *ḥamuḍ'a*, « être aigre » et en darija *ḥmāḍ* / *ḥmāḍ*, « devenir acide », *ḥāmāḍ*, « acide, aigre » et l'adjectif substantivé *ḥāmāḍ*, « citron » (désigne parfois une « variété de grenade »).

14. Enoncé extrait d'un texte rédigé par Jules Danan, cours de judéo-arabe de l'Inalco du CNED, ancienne mouture.

15. A ce sujet, il faut noter que si certains mots arabes ont un sens légèrement différent chez les locuteurs juifs et musulmans (par exemple *mšḥāf* signifie « Coran » à la Médina et « livre » au Mellah, *madrasa* signifie « école » à la Médina et « école coranique » au Mellah ...), c'est aussi le cas de certains de ces emprunts hébreux. Comme le rappelle J. Tedghi (2003, p. 177) ; à la Médina, le rabbin est nommé *ḥazzān* ou *ḥāḥām*, deux mots d'origine hébraïque (*ḥazzān* et *ḥākām*) qui signifient respectivement dans le parler judéo-arabe « homme de religion, sacrificateur juif » et « savant en théologie » (et en hébreu « chantre » et « sage » !).

16. Mentionné par Leslau 1945 : 69.

17. Ce type d'assourdissement de la consonne initiale, résultat d'une assimilation régressive partielle sous influence d'une consonne médiane sourde, ici /f/ → /d/ = /t/, est courant dans les parlers pré-hilaliens. C'est un phénomène courant en judéo-arabe fassi, le cas de nombreux termes : *ṭḥāk*, « rire » (√ḌḤK), *tqīq*, « farine » (√DQQ), *ḥaṭṭa*, « couvrir » (√ḤṬṬ) ...

18. Le verbe judéo-arabe semble bien dériver du substantif *piyyūt* et non du verbe hébreu *piyyēt*, d'apparition plus tardive. De plus, le verbe hébreu signifie « composer un *piyyūt* » et non le chanter.

19. De la même manière, le français connaît l'expression « faire le *motsi* » dans le sens de « faire la bénédiction sur le pain ».

20. Si la voyelle longue de ces pluriels hébreux rappelle bien le pluriel interne, cette langue a toutefois uniformisé ses pluriels sur le modèle externe, d'où l'ajout, probablement ultérieur, de la marque du pluriel en suffixe *-īm*, sur des formes déjà marquées en interne *kālāḥ* : *kālāḥīm*.

21. « Que tu sois signé et scellé (dans le livre de la vie) ».

---

## RÉSUMÉS

Le parler judéo-arabe de Fès est une déclinaison de l'arabe fassi dont la culture spécifique et le mode de vie des locuteurs engage un renvoi vers la culture juive et se réfère constamment aux corpus de références de celle-ci (Bible hébraïque, Talmud etc.). En cela, nombre de mots hébreux et araméens s'immiscent dans la langue. Ces apports apparaissent majoritairement à l'écrit ou dans la langue des lettrés. Pourtant, une quantité plus modeste d'entre eux, mots hébreux ou pseudo-hébreux, s'intègre dans la langue parlée courante des hommes comme des femmes du quartier juif.

## INDEX

**Mots-clés :** Maroc, Judéo-arabe, Dialectologie, Hébreu, Fès

## AUTEUR

**JONAS SIBONY**

GEO – Université de Strasbourg

4 rue Blaise Pascal, CS 90032, F-67081 Strasbourg cedex

sibony.jonas@gmail.com